

CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE MESNAY

Séance du 9 mars 2016

Conseillers en exercice : 15

Conseillers présents : 12

Conseillers absents excusés : Séverine VIE (pouvoir donné à Pascal DROGREY), Denis CLERC, Stéphanie LE PELTIER

Date de convocation : 2 mars 2016

Secrétaire de séance : Sylviane MIGNOT

Ordre du jour :

Le Maire donne lecture du compte rendu du conseil du 27 janvier 2016, approuvé à l'unanimité.

1. Délibération modification statuts communauté de communes

Prise de la compétence « Adhésion de la CCAVV à l'action d'aménagement numérique engagée par le SIDEC et engagement sur le versement de la participation financière pour les actions d'aménagement numérique ». Le conseil municipal, après délibération, approuve le projet de modification des statuts de la CCAVV.

2. Délibération risques statutaires assurances personnel

Mr le Maire présente que le Centre de Gestion du Jura propose de négocier un contrat groupe ouvert à adhésion facultative auprès d'une entreprise d'assurance agréée et se réserve la faculté d'y adhérer de notre collectivité.

Pour information le montant de la cotisation 2015 était de 1 871 €.

3. Destination des coupes 2016

Le Conseil municipal, approuve la décision de la commission bois relative à la destination des coupes de bois pour l'année 2016.

4. Travaux bois 2016

Le Conseil approuve les devis de l'entreprise Jura Sylvi pour un montant de 2644.35 € TTC pour l'entretien manuel des plantations de cèdres, de feuillus et pins sylvestres

- Et de l'ONF pour les travaux de maintenance et de cloisonnement nécessitant un entretien mécanique pour un montant de 3320.96 € TTC.

Les recettes de vente de bois estimées sur l'année 2016 dépassent 50 000€.

5. Travaux caniveaux rue du clos blanchot

Le conseil municipal retient le devis de TP SAILLARD pour un montant 1 965.48 € afin de réaliser les travaux visant à éviter les inondations à répétition de la maison de Mr Giboudeau.

6. Prix des marchés gourmands

Le Maire rappelle que les pouvoirs de police et d'attribution des places de marchés entrent dans sa compétence, les marchés se déroulant sur le domaine public de la commune.

Le conseil municipal fixe les prix pour 2016 : 15 € par place de marché, et un forfait de 100 € pour tous les marchés d'été.

7. Participation au Relais accueil et services

Le conseil Municipal accepte la participation financière de 4.47 € par habitant, pour ce service gratuit à la population qui accueille les habitants de toutes les communes du canton pour diverses demandes relatives à l'emploi, la formation, la santé, les prestations sociales...

8. Subvention Pudding théâtre

Délibération reportée au prochain conseil municipal du 23 mars 2016.

Questions diverses

- Les travaux de réfections électriques aux regains effectués par l'entreprise Viganoni – Sommer sont terminés. Nous remercions Guy Depierre pour son aide précieuse.

- La mise aux normes des extincteurs pour les bâtiments communaux a été effectuée avec renouvellement du matériel neuf.

- Les ifs du cimetière ont été supprimés par l'entreprise Gerbet

Fin de séance